



Compte Rendu du Conseil d'Administration du Comité Auvergne du 27 mars 2022 à Châtel Guyon

Sont représentés :

Les clubs de : Beaugard l'Evêque, Ceyrat, Chamalières, Châtel, Cournon, Creuzier, Cusset, Dore l'Eglise, St Flour, Vichy Esplanade (soit 10 Clubs représentés).

Bureau : Martine Trémeau, Dominique Demessant, Michelle Cohard, Catherine Haniez, Estrella Perez.

Délégués régionaux : Pierre-Louis Cohard (Arbitrage), Patrick Asselin (Classique).

Absents et Excusés :

Clubs de : Aurillac, Bort les Orgues, Brioude, Dompierre, Issoire, Montluçon, Neuvic, Pierrefort, St Amand, St Chély, Ydes, Yzeure (soit 12 Clubs non représentés).

Délégués : Nicolas Chanson (Jeunes et Scolaires)

Ce qui représente 17 voix sur un total de 30. Le quorum étant atteint, le CA peut délibérer et voter valablement.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Mot d'accueil et situation Covid.
- 2- Situation actualisée du Comité : Clubs et licenciés.
- 3- Finances et Trésorerie.
- 4- Subvention du Comité pour le Championnat de France des Jeunes.
- 5- Subvention aux qualifiés des différents championnats (promotion, VDR et CDF Individuel)
- 6- point sur les actions des délégués : arbitrage, classique, jeunes et scolaires.
- 7- Point sur les logiciels FFSc (Duplitop 8, Duplijeu, Classique).
- 8- Avancement du TH3 Comité du 1^{er} mai 2022.
- 9- Le site du Comité Auvergne.
- 10- Questions diverses.

1 - Mot d'accueil

La Présidente ouvre la séance à 13h45, remercie les participants de leur présence, et le Club de Châtelguyon pour l'organisation de cette réunion.

Avec le relâchement des mesures sanitaires décidées par le gouvernement, la situation Covid reste préoccupante. Le port du masque n'est plus obligatoire, mais il appartient à chacun de décider s'il veut le conserver ou non.

2 – Clubs et licenciés :

Michelle présente la situation actualisée du Comité, qui fait apparaître un effectif actuel de 410 licenciés.

bilan au 27/03/2022		Sur 406 au 31/08/2021 : 2 décès avant le 31/08 et 1 départ hors comité	403 renouvellements potentiels		
EN 2021-2022					
licenciés		SVDR	espoir	18 ans	finances
2020-2021	renouvelées	345 (dont 1 validée gratuite)	2	9	13 856
licenciés 2020 et av	retour	23 (21 en 2020 - 2 avant)			920
nouveaux		26 (dont 1 W00 sans part Comité)		5	560
lic transfert vers W		1	1		52
décès		2			
		licenciés:	410		15 368
47 licences 2020-2021 non renouvelées : 11,60%					
3 n4 - 4 n5 - 20 n6 - 20 n7					

3 – Finances et trésorerie

Dominique présente le Bilan financier arrêté au 24 mars 2022 (joint en annexe), qui fait apparaître un résultat positif de 2 368,11 €. Le compte du Comité s'élève au 24 mars à 14 573,38€

Se pose la question du Financement des épreuves Comité. Jusqu'à présent, l'organisation des épreuves est laissée à la charge du Club organisateur (papeterie, buffet, récompenses) qui perçoit en contrepartie 3,50€ par personne présente.

Le Bureau propose que les Championnats Régionaux Duplicata et Classique, et la qualification Interclubs soient financièrement pris en charge par le Comité, qui fournira la papeterie, et versera au Club hôte une somme de 1,50 par personne présente (joueurs et administratifs), pour la fourniture et l'installation de la salle et le buffet.

Pour le Championnat régional Duplicata :

- le Comité remboursera au Club organisateur les récompenses dans les conditions suivantes : podium dégressif pour les 3 premiers, récompense au 1^{er} de chaque série (sauf série 1) à condition qu'il y ait au moins 3 représentants dans la série (sous catégories ABCD confondues).

Récompenses pour les Jeunes par catégorie, à condition qu'il y ait au moins 3 représentants dans la catégorie concernée. Adaptations possibles pour l'organisateur en fonction du nombre de jeunes et de leur répartition.

- Le Comité défraiera les administratifs (arbitres et ramasseurs) de l'indemnité de repas de 16€ et des indemnités kilométriques (base actuelle 0,30€ par km) quelles que soient leurs conditions de transports.

Pour le Championnat Régional Classique, le Comité prend en charge la papeterie, et les récompenses éventuelles s'il y en a.

4 - Subvention du Comité pour le Championnat de France des Jeunes.

Le Championnat de France des Jeunes aura lieu cette année en Auvergne, au Lycée Agricole de Marmilhat les 23 et 24 avril 2022. Le Comité propose d'allouer une subvention de 80€ par joueur et 130€ par accompagnant.

Nous avons 12 joueurs et 5 accompagnants, soit un total de 1 610€uros. Proposition adoptée à l'unanimité.

NB : un diaporama élaboré par Nicolas et son équipe organisatrice (Lore, Cédric, Jean et Samson) est disponible sur le site fédéral, onglet « Jeunes », ou figurent toutes les informations relatives à cette épreuve : conditions d'hébergement, programme, excursion, nombreuses photos ...

5 - Subvention du Comité pour les qualifiés aux Championnats Promotion VDR et Ch de France :

Lors du précédent CA du 21 septembre 2021, le Bureau a proposé de fixer une enveloppe annuelle pour chacune des épreuves, avec un montant maximum par joueur. Cette enveloppe serait calculée en janvier, en fonction des rentrées liées aux licences pour la saison en cours.

Le BD a établi une enveloppe globale de 1 980€, avec un maximum de 15€ par joueur. Un débat s'instaure sur les 2 propositions suivantes : 1) fixer une enveloppe différenciée pour chacun des 3 championnats ou 2) retenir l'enveloppe globale pour la totalité des participants aux 3 championnats. La proposition 2) est adoptée à l'unanimité.

NB : précision apportée sur les qualifications au Championnat Promotion lors des Championnats Départementaux : les joueurs de série 5 et 6 sont qualifiés dans la limite du 3^{ème} de chaque série. Si pas de qualification possible dans cette limite, la place est remise au Championnat Régional.

Pour les Interclubs, le Comité alloue une subvention d'un montant de 300€uros par équipe qualifiée qui participe à la finale.

Subvention du Comité pour le Championnat du Monde :

Les Championnats du Monde auront lieu à Louvain-la-Neuve en Belgique du 22 au 30 juillet. Le BD propose de reconduire la dotation de 350€ allouée en octobre pour Aix les Bains, avec un maximum de 45€ par personne. Cette dotation peut paraître faible car elle ne tient pas compte de l'éloignement, mais comme cela fait 2 Championnats du Monde dans la même saison, les finances du Comité ne permettent pas d'aller au-delà. Ce point ayant été omis en séance, il n'a pu être voté. La Présidente va saisir par mail dans les prochains jours les membres présents au CA, le résultat du vote sera ajouté à ce compte-rendu.

Subventions du Comité pour le Scrabble Classique :

Rappel des dispositions mises en place lors de l'AG du Comité du 4 octobre 2020 :

- Championnat de France individuel Classique : Subvention du montant de l'inscription, dans une enveloppe globale de 10 participants.
- Championnat de France Classique par équipe : Subvention de 150€ par équipe si le Championnat se déroule hors des départements du Comité Auvergne, et seulement pour la (ou les) équipe(s) qualifiée(s) par le Championnat Régional Classique.

6- Point sur les actions des délégués : jeunes et scolaires, classique, arbitrage,

6.1 - Jeunes et Scolaires : rapport de Nicolas Chanson :

Concours Scolaire 2022 -> Toujours un succès. Deux finales locales ont été organisées puis une finale régionale a réuni les 40 meilleurs enfants ! Prochaine étape : la finale nationale à Paris où une dizaine d'enfants seront qualifiés !

Le concours a notamment permis de licencier trois poussins auvergnats pour le CDF Jeunes à Lempdes.

CDF Scolaire Lempdes -> Le jour J arrive à grand pas ! Merci à Lore, Cédric et Jean pour leur précieuse aide. On fera un CR de cet événement pour le prochain CA ou AG du comité.

Vous pouvez consulter le site internet : <https://www.cdfscrabblejeunes2022.fr>

6.2 - Arbitrage : rapport de Pierre-Louis Cohard

ACTIVITE DEPUIS LE DEBUT DE SAISON :

Le groupe de travail a proposé un sondage auprès de tous les clubs pour évaluer les forces vives actuelles du comité, mettre à jour la liste fédérale des arbitres régionaux, et évaluer les besoins en formation (et de quels types), connaître les candidatures au niveau AR, en vue de prévoir les actions à mener la saison prochaine.

La discussion ne fait ressortir aucune solution pour les épreuves fédérales ou régionales (hors TH de club qui sont gérés comme ils le veulent par les organisateurs) quant aux : respect des délais d'inscription ; respect des inscriptions d'administratifs en fonction des joueurs présents par club ; gestion des inscriptions qui ne passent pas par les clubs .

La fiche d'inscription par club (destinée à être envoyée par le président ou un responsable inscription par club avec joueurs ET administratifs) semble inutile à beaucoup, elle est donc abandonnée.

Liste arbitres fédéraux : pas de demande pour être AF, actuellement seulement 6 AF dans le comité : Bernard Piet, PL et M Cohard, Catherine Haniez, Anne Marie Mazoyer, Martine Trémeau. Rappel : par exemple pour toute épreuves en 3 Parties, le DA doit être assuré par des arbitres régionaux ou fédéraux !. (A savoir : actuellement tous nos arbitres régionaux ne pratiquent pas le DA.)

Après plusieurs rappels, un certain nombre de réponses ont été obtenues et la liste fédérale mise à jour. Sur la liste actuelle on trouve les AR déjà nommés ayant manifesté leur souhait de continuer, 3 arbitres demandeurs validés car vus à l'arbitrage à de nombreuses reprises sans difficultés majeures : Sylvie Boisseau, Philippe Guiraud, Stéphane Faucher...

Quelques demandes ont émergé

- 1- pour être **arbitre Régional** : Robert Hertz, Noël et Marie Hélène Volta, Violaine Chauliat, Michel Belard, Anne Sellier... (Cf en annexe : site fédéral : validation des AR .)
- 2- Des demandes **d'arbitres clubs pour éventuellement arbitrer des épreuves dans « leur club » sans obtenir le niveau AR**, à savoir essentiellement : rédaction des bulletins d'avertissement, connaître les manips nécessaires à l'arbitrage de ces épreuves : rentrer les noms, exporter les résultats, corriger le tableur, gérer les retours de DA etc. (plusieurs demande à W10 entre autres)
- 3- Des demandes de **formations basiques d'arbitres de club**, pour multiplier les arbitres clubs, et confirmer ceux qui disent « faire ce qu'ils peuvent dans leur club mais ne savent pas s'ils savent vraiment arbitrer. »

PROPOSITION : La validation des AR pourrait se faire de 2 façons :

- soit un test spécifique qui permet de mettre la plupart des cas d'arbitrage en exergue et surtout de contrôler la partie essentielle de l'arbitrage (car non contrôlée par le DA en direct) qui est la rédaction du bulletin d'avertissement en direction du joueur. Donner la bonne info, sans info supplémentaire, pour permettre au joueur de comprendre rapidement son erreur et passer à la suite sans être perturbé dans son jeu. Gestion de retour DA éventuel ... sortie de tableur, mise en accord avec le joueur etc...
Inconvénients : besoin d'une rencontre spécifique, gros travail de préparation

- soit sur une épreuve en 3 parties : cela suppose que le « testeur » ne soit dévolu qu'à cette tâche afin de voir la correction des bulletins, l'abord des problèmes par l'Arbitre (retour DA, bug, gestion du retard éventuel...) la rédaction des bulletins de correction et aussi le contrôle avec le joueur en fin de partie. Avantage : Epreuve réelle, pas de besoin de rencontre spécifique ... inconvénients : plus de stress probable pour l'arbitre : obligation de résultats à temps en fin de partie et le testeur qui veille peut perturber... Pas de maîtrise sur les cas rencontrés, on peut tomber sur 3 parties sans difficulté d'arbitrage, en cas de problème pas de temps pour « expliquer »...

Pour l'instant : le critère DA n'est pas testé (le critère JA non plus mais non demandé par la fédé pour AR, bien que celui-ci pourra être amené à officier au tirage de parties –tirage au sac). Il faudrait le faire dans un 2^{ème} temps, même éventuellement après validation, sur DA avec testeur et pas forcément derrière que de bons arbitres même si personne n'est infaillible ... même éventuellement après une courte formation spécifique DA si besoin (regard sur bulletin, remplissage du bulletin de DA et de la feuille de DA, retour à l'arbitre, pointage) en matinée sur une épreuve en 2 parties support de mise en œuvre l'après midi.. on pourrait à cette brève « formation » du matin ajouter le rappel des critères de choix de mots pour le JA... à voir...

Pour les demandes 1 et 2 : Toute formation « comité » part du principe que les présents savent au minimum, ouvrir l'ordi et Duplitop et rentrer les tirages et les scores, ont une connaissance minimale du règlement .

- inviter tous les arbitres qui souhaitent une formation à bien relire le règlement et bien étudier en amont le bulletin de correction (sa connaissance fait gagner beaucoup de temps au moment de la rédaction et peut aider à comprendre le règlement!)
- PREVOIR à l'automne**, éventuellement à Cournon si une salle disponible, une formation « journée » accessible déjà aux demandeurs 1 et 2.
 - Matin : revue du règlement à partir du bulletin de correction et sa rédaction. Résolution des principaux bugs... consignes principales : rentrée des noms, export, retour DA, mise en accord avec joueur ...
 - Après-midi : mise en œuvre sur une partie préparée, pas forcément beaucoup de joueurs mais balayage de la majorité des cas d'arbitrage ...
- Pour les AR qui ne font pas encore de DA, possibilité d'un essai sur une épreuve en 2 ou 3 parties régionales (2 DA au moins) avec contrôle d'un « testeur ».
- Pour les demandes de formation plus basique (arbitre club), déplacement éventuel dans un club demandeur avec regroupement des demandes pour limiter les frais.

Annexe : VALIDATION DES AR

Pour rappel : **«AR/ SITE FEDE CRITERE pour AR :**

- **disposer d'un ordinateur et d'une imprimante.**
- **être capable d'arbitrer au minimum 18 joueurs en 3 minutes dans les séries 4.**
- **prendre 50 joueurs au double arbitrage.**
- **accepter de se déplacer.**

Leur validation se fait par le Président de Comité ou le délégué arbitrage du comité en fonction de la qualité de leur arbitrage et de leur double arbitrage, mais également de leur aisance informatique, de leur implication et leur disponibilité, de leur contact relationnel, et de leurs facultés d'organisation. »

NB : Accepter de se déplacer, disponibilité ... cela implique que toute personne souhaitant devenir arbitre Régional en fait la demande elle-même auprès de son président qui transmet au comité ... demande valant

accord de l'engagement pour la suite. Pas question de mettre sur la liste des personnes qui ne l'ont pas demandé quelles que soient leurs compétences d'arbitre !

Suite au CA du 27-03-2022

NB 1: lors du CA certains ont évoqué leur désaccord quant au choix du mot par le JA... évoquant de laisser Duplitolp le faire... pourquoi pas ? Mais tout n'est pas paramétrable dans Duplitolp - on pourrait même, à top égal, laisser le hasard en décider... Que dira-t-on quand des parties seront en 25 ou 26 coups ou avec des pièges etc... effectivement tout le monde sera à la même enseigne et donc personne ne trouvera rien à y redire ??? (J'en doute à moins de ne plus avoir de JA du tout (tirage et choix automatiques) c'est toujours le JA qui essuiera les remarques, critiques, voire les foudres des joueurs ...en fin de partie !)

Enfin **et surtout** à ce jour cela n'est pas du ressort du délégué arbitrage comité qui s'il peut faire remonter ces remarques, ne peut pas plus ! C'est du ressort de la commission internationale du règlement ...

Le délégué comité se doit pour le moment de se tenir aux règlements actuels dans ses propositions de formation.

Nb 2: un arbitre évoque sur place sa candidature à être arbitre fédéral : rappel... **la fiche de candidature est accessible à tous sur le site fédé onglet « arbitrage »** et nécessite la validation par le président du comité ou par le délégué arbitrage du comité ...

6.3 - Classique : rapport de Patrick Asselin :

Le samedi 26 mars s'est déroulé le 1er championnat de Scrabble Classique avec 16 participants dont 4 première série. Le titre est remporté par Samson Tessier. Mais que de difficultés pour réunir 16 joueurs, la plupart des clubs n'ont envoyé aucun joueur et je n'ai pas la certitude que mes demandes réitérées aient été suivies d'annonces... dommage! Je suis persuadé que les idées fausses sur le Classique ont la vie dure (jeu bloqué par l'adversaire, tirages pourris, le vainqueur est celui qui a les bons tirages, mots invalides joués...) aussi, si votre club le souhaite je peux faire des séances d'initiation ; contactez-moi par mail pour toute demande. A leur demande je me suis déplacé à Ceyrat et à Châtel-Guyon suite à cela 5 joueurs de Ceyrat et 3 de Châtel-Guyon ont participé au championnat. Merci à eux (elles). Pour promouvoir le Scrabble Classique Lionel Allagnat organisera le 29 avril une soirée dans un bar restaurant, Alexis affrontera une vingtaine de joueurs simultanément. Je souhaite organiser le même type d'affrontement entre Samson et de nombreux joueurs. Pour ces deux événements je vous donnerai ultérieurement les informations complémentaires. Je rappelle que se déroule les 16, 17 et 18 avril le championnat de France Classique à Périgny (banlieue de La Rochelle). A ce jour seuls 2 auvergnats sont inscrits!!! Bougez-vous!

7 - Point sur les logiciels FFSc :

- Duplitolp 8 est maintenant opérationnel, la Fédé a envoyé un mail pour inviter les Clubs à l'utiliser pour les parties d'entraînement, mais pas encore pour les Simultanés. Il est testé depuis plusieurs semaines par quelques Clubs, dont Chamalières, et un certain nombre de bugs ont été signalés et corrigés.
- pour le Classique, pas de commentaires car le logiciel spécifique ClassiJeu n'a pas été utilisé par les participants.

8 - Avancement du TH3 Comité du 1^{er} mai 2022 à Vichy :

Très peu d'inscriptions à ce jour, la question se pose du maintien ou de l'annulation en fonction du nombre de joueurs. Par crédibilité envers la Ville de Vichy qui nous met gracieusement à disposition une salle du Palais des

Congrès il vaudrait mieux le maintenir. Nous sommes encore à 1 mois de l'épreuve, un rappel doit être fait dans les Clubs.

9 - Le devenir du site Comité Auvergne

Ce point a été évoqué à plusieurs reprises. Jean-Pierre Demessant a commencé à élaborer un projet, sur le modèle de celui fait par Nicolas pour le Championnat de France des Jeunes. Malheureusement il n'a pas pu nous le présenter en séance la connexion n'a pas voulu fonctionner.

Chacun est invité à le consulter à l'adresse suivante : <https://vichyesplanade3.wixsite.com/my-site>

10 - Questions diverses

- Le Club de Chamalières ayant pu récupérer sa salle habituelle à Courty, il organisera le Simultané semi-rapide du 8 mai 2022.
- Le Club de Dore L'Eglise indique que l'on peut disposer d'une grande salle pour organiser une épreuve régionale. Le Comité remercie Dore pour cette proposition, intéressante car il est parfois difficile de trouver des salles.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 19 heures.

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.

Le 30 mars 2022